

de cette augmentation tient à une hausse des crédits affectés aux réparations, soit des navires du ministère, explicable par l'augmentation des travaux et le vieillissement de ces navires, soit du matériel des aéroports.

Nos prévisions au titre du 18<sup>e</sup> poste, location de matériel, accusent une augmentation de \$56,562, explicable par une augmentation des frais de nolisage des navires affectés au ravitaillement des postes de l'Arctique, les prévisions de l'an dernier s'étant révélées insuffisantes.

Le changement du coût des Services municipaux ou d'utilité publique, poste 19, qui comporte surtout l'achat d'énergie électrique, découle de l'accroissement d'activité du ministère, encore qu'il s'y trouve des augmentations pour le nouveau transmetteur à Goose, certaines stations de météorologie dans le nord du pays, et une augmentation des frais d'électricité à certains endroits tels que Fort-St-John et Norman-Wells.

Le vingtième poste de dépenses: Contributions, octrois et subventions, accuse une augmentation d'environ 19 p. 100 pour atteindre \$16,158,353. Cette augmentation tient en grande partie aux prévisions pour les paiements destinés aux chemins de fer Nationaux aux fins d'aménagement du tronçon de Chibougamau et à une augmentation de près d'un million de dollars des versements prévus au titre de la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.

Les autres postes de dépenses, qui ont trait aux pensions et autres articles de portée générale, sont à mon avis explicites, sauf pour ce qui est du poste 33: déficits des entreprises appartenant à l'État, qui fait voir une augmentation de \$835,750. Nous prévoyons de moindres déficits l'an prochain au titre du chemin de fer de la Baie d'Hudson et dans l'exploitation du service de transbordement de l'Île-du-Prince-Édouard, mais une forte augmentation est prévue pour le service de transbordement de Terre-Neuve.

Le 34<sup>e</sup> poste a trait aux économies prévues et articles récupérables à défalquer des dépenses. Y figurent un certain nombre de dépenses diverses à récupérer d'autres ministères pour des services exploités en leur nom. Ainsi, les services de météorologie exploités spécialement et seulement pour la Défense nationale représentent une dépense récupérable de plus de \$1,800,000.

L'ensemble de ces dépenses totalisera \$6,159,649, ce qui représente une augmentation de près de 2½ millions.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de nous arrêter à quelques-unes des plus importantes initiatives de mon ministère à l'heure actuelle.

Les travaux de la Division des canaux se continueront à un rythme qui laissera les dépenses à peu près au même niveau que par

[L'hon. M. Marler.]

les années passées, c'est-à-dire légèrement supérieures à 6¼ millions. En raison des travaux relatifs à la canalisation, nous prenons des dispositions en vue de permettre la navigation à deux sens, dès cette année, dans le canal de 14 pieds près d'Iroquois, sur le Saint-Laurent. Il ne fait aucun doute que cela va créer des difficultés de réglementation du trafic, mais nous pensons qu'il est possible d'assurer le mouvement satisfaisant du trafic. Pour ce qui est de l'aménagement de canaux, les dépenses du ministère diminueront de plus de 1 million de dollars par suite de la réalisation de certaines entreprises, dont la remise en état du canal Saint-Pierre, la navigation à deux sens près d'Iroquois, comme je viens de le dire, et certaines initiatives importantes intéressant les canaux de Welland, du Sault et de Trent.

Passant aux questions de marine, je puis dire que nous avons mis au point un nouveau programme d'aide à la navigation sur le fleuve Mackenzie, en vue de développer encore cette importante voie maritime débouchant sur l'Arctique occidental. Nous avons décidé également d'effectuer d'importants travaux de remise en état à notre agence marine d'Halifax et nous avons dressé des plans pour la construction d'un nouveau dépôt et agence marins à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Au chapitre des approvisionnements et de la patrouille marins dans l'Arctique, notre tâche s'accroît d'année en année. Les fonctionnaires de mon ministère ont beaucoup contribué à l'élaboration de plans visant à ravitailler les installations de l'ouest de l'Arctique, et étudient en ce moment un plan analogue pour l'est de l'Arctique. Nous continuons à assurer et à coordonner le transport par mer du ravitaillement de l'est de l'Arctique assuré par l'État, et à envoyer des navires dans le nord à cet effet. On nous a demandé de fournir un navire du ministère pour aider à la mission spéciale de ravitaillement et de convoi qui aura pour but l'été prochain de desservir le réseau lointain de prompt alerte dans cette région. Ces opérations expliquent en grande partie l'augmentation de \$325,000 du crédit à voter pour le service des navires à vapeur.

Nous avons également reçu un nombre sensiblement accru de demandes d'aide spéciale pour le bris de la glace dans le Saint-Laurent et le golfe, ainsi que dans les eaux océaniques voisines, y compris Terre-Neuve. Nous avons répondu de notre mieux à ces demandes des plus variées, bien que nous ne disposions pas encore de suffisamment de brise-glace pour satisfaire toutes les demandes. Nous avons entrepris de faire construire un nouveau brise-glace de taille moyenne qui servira sur